

## Arrêté "anti-burkini" suspendu à Fréjus : la LDH se félicite, le maire RN dénonce une "atteinte à la laïcité"

Article rédigé par *Marianne*, le 11 août 2023

Source [Marianne] : Sollicité en référé liberté par la LDH, le tribunal administratif de Toulon a suspendu, ce 5 août, l'arrêté d'interdiction du burkini sur les plages de Fréjus pris par le maire d'extrême droite David Rachline le 1er août dernier.

Ne prohibe pas le burkini qui veut. Le tribunal administratif de Toulon (Var) a annulé, ce samedi 5 août, l'arrêté d'interdiction de cette tenue de baignade pris le 1er août par le maire d'extrême droite David Rachline. Cette juridiction avait été sollicitée en référé liberté par la Ligue des droits de l'homme (LDH), représentée par l'avocate Marion Ogier, qui s'est d'ailleurs félicitée sur Twitter (rebaptisé « X ») : « *Le burkini n'est plus interdit sur les plages de Fréjus !* ». Quant à l'édile Rassemblement national (RN), il a regretté une décision qui « *va à l'encontre de notre principe républicain fondamental de laïcité* », dans un communiqué de presse publié le 5 août. La commune doit verser 3 000 euros à la LDH.

[Lire la suite](#)

11/08/2023 01:00